

Bourses d'Etudes offertes par le Gouvernement du Japon pour l'année académique 2014

Le Gouvernement du Japon offre deux types de bourses d'études aux jeunes bacheliers gabonais :

1. Bourses d'études pour les Bacheliers

a) « College of Technology Students » Bourses d'études pour les étudiants des Collèges Supérieurs de Formation en Technologie ;

4 ans d'études, y compris 1 an de cours intensif de la langue japonaise, départ en avril 2014

b) « Specialized Training College Students » Bourses d'études pour les étudiants des Collèges Supérieurs de Formation en Professionnelle Pratique ;

3 ans d'études, y compris 1 an de cours intensif de la langue japonaise, départ en avril 2014

2. Conditions d'acceptation de dossier de candidature

- Etre de nationalité gabonaise et né(e) entre le 2 avril 1992 et le 1^{er} avril 1997
- Avoir obtenu le baccalauréat
- Etre en mesure de quitter son pays pendant la période fixée par le Gouvernement du Japon
- Avoir la volonté d'apprendre la langue japonaise
- Tout dossier de candidature incomplet et/ou mal rempli et/ou ne répondant pas aux conditions requises sera automatiquement rejeté.

3. Procédure de sélection

- Date limite de dépôt de dossier à l'Ambassade du Japon : **le 7 août 2013**
- Examens écrits et entretien organisés par l'Ambassade du Japon à Libreville
 - : College of Technology Students : le 14 août 2013
 - : Specialised Training College Students : le 14 août 2013
- Annonce des résultats de la présélection : fin août 2013
- Annonce des résultats finaux pour le départ en avril 2014 : entre janvier et février 2014

Pour toute information complémentaire et retrait de dossier de candidature, veuillez vous adresser au Service Culturel de l'Ambassade du Japon. Les dossiers de candidature sont également téléchargeables à partir du site internet de l'Ambassade du Japon : http://www.ga-emb-japan.go.jp/fr/culture_etude_fr.html

Ambassade du Japon B.P. 2259 Libreville
Tél. +241.01.73.2297 / +241.01.73.0235
Heures d'ouverture : 08h00 – 12h30, 14h30 – 17h45